

Emmanuel Macron est le nouveau président de la République française

Corinne Deloy

Résultat

Emmanuel Macron (En marche, EM) a largement remporté le deuxième tour de l'élection présidentielle française le 7 mai. L'ancien ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique (2014-2016) a recueilli 66,10% des suffrages, son adversaire Marine Le Pen (Front national, FN) en remportant 33,90%. Au premier tour de scrutin le 23 avril, le candidat d'En marche avait obtenu 24,01% des suffrages et sa rivale 21,30%.

Le front républicain a donc fonctionné. La grande majorité des représentants des deux « grands » partis de gouvernement – les Républicains (LR) et le Parti socialiste (PS) – avaient appelé à voter en faveur d'Emmanuel Macron, tout comme le chef de l'Etat sortant François Hollande (PS) dès le 24 avril.

En revanche, Jean-Luc Mélenchon (France insoumise) avait choisi de ne pas donner de consigne de vote pour le 2e tour. Le 2 mai, son mouvement avait publié les résultats de la consultation de ses sympathisants sur le choix à faire au 2e tour. La majorité d'entre eux (36,12%) s'étaient prononcés pour un vote blanc ou nul, 34,83% pour un vote en faveur d'Emmanuel Macron et 29,05% pour l'abstention.

Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France, DLF), qui avait recueilli 4,70% des suffrages lors du 1er tour, avait été le seul à rallier la candidate du Front national entre les deux tours. Marine Le Pen avait promis de faire du dirigeant de Debout la France son futur Premier ministre en cas de victoire le 7 mai.

Les enquêtes post-électorales montrent néanmoins que les électeurs de Nicolas Dupont-Aignan ont été peu nombreux à suivre la consigne de vote de leur candidat et à donner leur voix à la candidate du Front national le 7 mai : 30% selon l'institut Ipsos et 39% selon Harris. Selon ce dernier institut, Marine Le Pen a également reçu le soutien de 21% des électeurs de François Fillon (LR) et de 11% de ceux de Jean-Luc Mélenchon. Ces chiffres sont respectivement de 20% et 7% selon l'institut Ipsos.

Pour cet institut, 43% des électeurs d'Emmanuel Macron disent avoir voté pour lui en premier lieu pour faire barrage à Marine Le Pen, 33% pour le renouvellement qu'il représente, 16% pour son programme et 8% pour sa personnalité.

La participation était un enjeu capital du 2e tour de ce scrutin. Elle s'est élevée à 74,56%, soit la plus faible jamais enregistrée depuis le 2e tour du scrutin présidentiel de 2002. On notera qu'elle est également inférieure à celle du 1er tour du 23 avril dernier (77,77%), une première depuis 1969. Enfin, un nombre record d'électeurs (8,56%) ont choisi de déposer dans l'urne un bulletin blanc ou nul le 7 mai.

« Je sais les divisions de notre nation, qui ont conduit certains à un vote extrême ; je sais les colères, les doutes, l'anxiété que certains ont exprimés. Je me battraï contre les divisions qui nous minent » a déclaré Emmanuel Macron après l'annonce des résultats. Le nouveau président de la République a affirmé vouloir « rassembler et réconcilier » au cours des cinq prochaines années. De son côté, Marine Le Pen a très vite reconnu sa défaite. Elle s'est immédiatement positionnée en leader de l'opposition au nouveau chef de l'Etat. Elle a également annoncé une « transformation profonde » du Front national dans les semaines à venir.

Élection présidentielle en France

23 avril et 7 mai 2017

02

Résultats de l'élection présidentielle des 23 avril et 7 mai 2017 en France

Participation : 77,77% (1er tour) et 74,56% (2e tour)

Partis politiques	Nombre de voix recueillies (1er tour)	Pourcentage des suffrages obtenus (1er tour)	Nombre de voix recueillies (2e tour)	Pourcentage des suffrages obtenus (2e tour)
Emmanuel Macron (En marche, EM)	8 656 346	24,01	20 753 798	66,10
Marine Le Pen (Front national, FN)	7 678 491	21,30	10 644 118	33,90
François Fillon (Les Républicains, LR)	7 212 995	20,01		
Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche, FG)	7 059 951	19,58		
Benoît Hamon (Parti socialiste, PS)	2 291 288	6,36		
Nicolas Dupont-Aignan (Debout la République, DLR)	1 695 000	4,70		
Jean Lassalle (indépendant)	435 301	1,21		
Philippe Poutou (Nouveau Parti anticapitaliste, NPA)	394 505	1,09		
François Asselineau (Union populaire républicaine, UPR)	332 547	0,92		
Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière, LO)	232 384	0,64		
Jacques Cheminade (Solidarité et progrès)	65 586	0,18		

Source : ministère de l'Intérieur <http://elections.interieur.gouv.fr/presidentielle-2017/FE.html>

Emmanuel Macron, dont le talent est indéniable, a bénéficié d'une chance inouïe tout au long de la campagne. En effet, les élections primaires ont entraîné, à droite où l'on croyait l'élection présidentielle gagnée comme à gauche où on la pensait ingagnable, la victoire de candidats radicaux. Par la suite, les affaires dans lesquelles François Fillon était impliqué puis la mise en examen de l'ancien Premier ministre pour détournement de fonds publics, complicité et recel de détournement de fonds publics, complicité et recel d'abus de biens sociaux et manquement aux obligations déclaratives, une première sous la Ve République, ont rendu la campagne du candidat des Républicains inaudible et laissé un grand espace au représentant d'En marche. Enfin, le renoncement du chef de l'Etat sortant François Hollande (PS) le 1^{er} décembre dernier lui a permis de se lancer dans l'arène.

Premier président de la République depuis Charles De Gaulle (1958-1969) issu d'un mouvement formé autour

de sa personne plutôt que d'un parti politique, Emmanuel Macron va désormais devoir obtenir une majorité aux élections législatives qui se dérouleront les 11 et 18 juin prochains. En marche présentera des candidat(e)s dans toutes les circonscriptions, 70% d'entre eux seront issus de la société civile.

« *Notre tâche est immense et elle imposera de construire dès demain une majorité vraie, une majorité forte* » a souligné le nouveau chef de l'Etat après sa victoire. Si Emmanuel Macron a été largement élu à la présidence de la République, les Français ne semblent pas pour autant prêts à lui accorder une majorité absolue à l'Assemblée nationale si l'on en croit les enquêtes d'opinion : selon l'institut Ipsos, 61% d'entre eux ne le souhaitent pas, 39% s'y montrent favorables. Toutefois son mouvement arriverait en tête selon les enquêtes d'opinion. Kantar SOFRES lui donne 24 % devant LR-UDI 22%, le FN 21%, la France insoumise 15% et le PS 9%. Harris le crédite de 26% devant LR et le FN à égalité 22%, la France insoumise 13% et le PS 8%.

La réforme du Code du travail, la moralisation de la vie publique, la simplification de la vie des entreprises, la réforme de l'école primaire sans oublier une nouvelle impulsion franco-allemande sur l'Europe (avant l'été et la campagne électorale allemande en vue des élections législatives du 24 septembre prochain) sont les premiers chantiers auxquels devrait s'atteler le nouveau président de la République.

Agé de 39 ans, Emmanuel Macron est titulaire d'un Master de philosophie de l'université de Paris X (Nanterre). Il est également diplômé de Sciences Po et de l'École nationale d'administration (ENA). En 2004, il devient inspecteur des finances avant de rejoindre la banque d'affaires Rothschild & Co quatre ans plus tard. En 2012, il est nommé secrétaire général adjoint de l'Élysée sous la présidence de François Hollande avant de devenir ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en 2014 dans le gouvernement dirigé par Manuel Valls (PS), poste dont il a démissionné le 30 août dernier.

Membre du Parti socialiste entre 2006 et 2009, Emmanuel Macron a fondé le 6 avril 2016 En marche, un mouvement qu'il définit comme de droite et de gauche. Jamais élu auparavant, il a annoncé le 16 novembre dernier qu'il se présentait aux suffrages des Français pour l'élection présidentielle.

En trois ans, Emmanuel Macron a donc réalisé ce qui a demandé des décennies à chacun de ses prédécesseurs : acquérir un statut de présidentiable et remporter l'élection mère de la vie politique française. Le 14 mai, il succèdera à François Hollande à l'Élysée et deviendra le plus jeune chef de l'État élu de l'histoire de France.

Enfin, on notera que les Français ont choisi le plus europhile de tous les candidats, d'ailleurs le jeune président élu a célébré sa victoire devant ses partisans au son de l'hymne européen, «L'Ode à la Joie» de Beethoven.

De nombreux dirigeants européens se sont réjouis de son élection. « *Je suis heureux que les Français aient fait le choix d'un avenir européen* » s'est ainsi félicité le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker (Parti populaire, PPE). Le président du Conseil européen, Donald Tusk (PPE) a indiqué que « *La France a toujours joué un rôle central dans la construction et le développement de l'Union européenne et je suis convaincu que, sous votre présidence, la France continuera d'apporter une contribution constructive pour que nous puissions relever nos défis communs et maintenir notre unité.* »

La chancelière allemande Angela Merkel a été l'une des premières à « *féliciter chaleureusement* » Emmanuel Macron qui devrait réserver son premier déplacement étranger à l'Allemagne. La chancelière a salué « *une victoire pour une Europe forte et unie et pour l'amitié franco-allemande* ». La Première ministre britannique Theresa May l'a elle aussi félicité : « *La France est un de nos alliés les plus proches et nous sommes impatients de travailler avec le nouveau président sur un grand nombre de priorités communes* ».

Cette impatience a été manifestée également par le président américain Donald Trump qui rencontrera le nouveau président français très rapidement compte tenu de l'agenda international qui prévoit un sommet de l'OTAN à Bruxelles le 25 mai, un sommet du G7 les 26 et 27 mai en Italie et un sommet du G20 les 7 et 8 juillet à Hambourg.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :
www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.